

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE LASSIGNY



Mairie de Mareuil-la-Motte
1, rue de la Place
60490 MAREUIL LA
MOTTE
Tél.: 03 44 42 53 07



Bulletin d'informations municipales

Mot du Maire

Mesdames et Messieurs,

Comme promis lors de la campagne électorale, le bulletin municipal trimestriel est bien au rendez-vous. Le conseil est au travail et les commissions en place remplissent leurs fonctions respectives. Chaque trimestre, nous vous communiquerons les actions engagées et les décisions prises.

Dans ce numéro :

Mot du Maire

Réunion du Conseil
municipal du 28 avril
2014

Réunion du Conseil
municipal du 30 juin
2014

Informations diverses

L'action principale du moment consiste en la mise en place des nouvelles activités périscolaires (NAP). Michèle Swynghedauw, adjointe en charge du dossier, finalise, en collaboration avec la commission, les enseignants et les représentants des parents d'élèves élus, le projet qui sera appliqué en septembre 2014. Ces nouvelles activités périscolaires (non obligatoires pour les enfants), se dérouleront les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h15. Après délibération, leur gratuité pour l'année scolaire 2014/2015 a été votée en conseil municipal.

Suite au sondage effectué auprès des familles, un service périscolaire sera également assuré de 7h30 à 8h30 du lundi au vendredi.

Concernant le service de cantine du mercredi (de 11h30 à 13h30), les enfants inscrits de façon permanente devront apporter leur repas qui pourra être réchauffé par l'agent de service. **Il n'y aura pas de centre aéré le mercredi après-midi à Mareuil-la-Motte.**

Je profite également de cet article pour adresser mes plus sincères remerciements et félicitations pour toutes les manifestations organisées par les associations qui œuvrent avec ferveur pour les Mareuilloises et Mareuillois.

Bonnes vacances à tous.

Bien cordialement,

René RAINETEAU, Maire de Mareuil-la-Motte

Ont collaboré à ce numéro:

- Les membres du Conseil municipal
- J. SWYNGHEDAUW
- D. LAURENCE

Le Conseil municipal est en colère...

Des actes d'incivilité se produisent de plus en plus régulièrement à l'étang : dégradation du portail d'accès, pourtant toujours ouvert, détérioration de plusieurs tables de pique-nique (planches arrachées et jetées dans l'étang).

Vous comprendrez bien que ces actes engagent des frais pour la commune et ne font pas une bonne publicité auprès des utilisateurs. Ils ne resteront donc pas sans réponse.

Je tiens par conséquent à vous informer que je compte, au nom du Conseil municipal, déposer une plainte contre X pour ces faits, et je rappelle aux contrevenants que, s'ils sont mineurs, leurs parents pourront être mis à contribution pour rembourser les frais occasionnés.

René RAINETEAU, pour le Conseil municipal.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 AVRIL 2014

I. Compte administratif 2013

Après présentation par le maire, le *Compte administratif 2013* et le *Compte de gestion* du percepteur, receveur municipal, en conformité l'un avec l'autre, sont adoptés.

	Fonctionnement	Investissement		Total exercice 2013
Recettes 2013	509.707,35	72.111,92		581.819,27
Dépenses 2013	403.089,88	122.964,13	-	526.054,01
Résultat exercice 2013	106.617,47	50.852,21	=	55.765,26

II. Fixation des taxes locales 2014

Sur proposition de la commission des finances et concernant la fixation des taux des taxes locales, le conseil décide, lors de l'adoption du budget 2014, de maintenir les taux de l'année 2013, à savoir :

	Bases 2014	Taux 2014	Produit attendu
<i>Taxe Habitation</i>	447.800	23,31 %	104.382
<i>Foncier Bâti</i>	273.900	24,49 %	67.078
<i>Foncier Non Bâti</i>	29.500	60,79 %	17.933
<i>Cotisation foncière des entreprises</i>	14.200	17,47 %	2.481
Total			191.874

III. Subventions 2014

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil décide, lors de l'adoption du budget prévisionnel 2014, d'allouer les subventions suivantes :

Associations et organismes	Subventions allouées pour 2014
AEP André Maresse	1.500 €
Amicale de pêche de Mareuil-la-Motte	500 €
Coopérative scolaire	1.600 €
Club du Second Souffle	2.700 €
Bibliothèque « Jetulis »	1.000 €
Club des randonneurs « les Galocheux »	500 €
Football Club de Mareuil-la-Motte	1.500 €
Association « Les Barbapapa »	500 €
Judo Club Ressontois	120 €
Subventions diverses	5.080 €
TOTAL	15.000 €

IV. Vérification des installations électriques et des aires de jeux

Une vérification des bâtiments et des aires de jeux devra être effectuée. Un devis a été demandé à l'APAVE.

V. Demande d'agrément garde pêche

M. Tassart Christian, Président de l'Amicale de pêche fait part au conseil d'une candidature pour l'agrément de garde pêche de l'étang communal.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2014
--

I. Retrait des communes du SIVOM de Ressons-sur-Matz

Suite à la demande du retrait du SIVOM des 9 communes du canton de Lassigny, à savoir : Canny-sur-Matz, Elincourt-Sainte-Marguerite, Fresnières, Gury, Laberlière, Lassigny, Plessis-de-Roye, Roye-sur-Matz et de la commune de Vandelicourt, suite à l'acceptation par l'assemblée du SIVOM du retrait de ces communes, le Conseil Municipal de la commune de Mareuil-la-Motte accepte les demandes de l'ensemble des communes citées ci-dessus.

II. Titularisation de Monsieur Luc Bonard

Le conseil, après en avoir délibéré, décide la titularisation de Monsieur BONARD Luc dans son emploi d'agent technique à compter du 1^{er} juillet 2014.

III . Titularisation de Madame Catherine Maufroy

Le conseil, après en avoir délibéré, décide la titularisation de Madame MAUFROY Catherine dans son emploi d'agent technique à compter du 1^{er} septembre 2014.

IV . Reconduction de la Convention liant la Commune au Conseil Général concernant la bibliothèque

Monsieur le maire rappelle au conseil qu'une convention de partenariat relative à la création et au fonctionnement d'une bibliothèque du réseau de la Médiathèque départementale de l'Oise (MDO) a été signée le 10 juillet 2000, entre la commune et le Conseil Général de l'Oise et qu'il convient de procéder au renouvellement de celle-ci.

V . Travaux et devis divers : Forêt Communale de Mareuil-la-Motte : Dégagement manuel parcelle 20a

Monsieur le maire informe le conseil que le devis concernant le dégagement de semis naturels feuillus dans la parcelle 20a en accord avec l'ONF, est engagé à hauteur de 810 € TTC.

VI . Action « Petits travaux dans votre commune » mise en place par le Service d'Animation Jeunes

Les travaux de remise en état de l'auvent du terrain de foot programmés pour l'action menée par le service d'animation Jeunes, action réalisé en échange d'une contrepartie financière permettant aux jeunes d'autofinancer une partie de leur projet « Brevet de Sécurité Routière » sont presque achevés.

Il convient maintenant de définir la somme à leur attribuer en sachant que les travaux ont nécessité 3 ateliers de 3 heures avec 9 jeunes présents.

Le Conseil décide d'attribuer la somme de 500 € au Centre Social Rural de Ressons sur Matz afin de contribuer au financement du projet BSR 2014.

VII . Piscine

Le créneau horaire pour la piscine de Thourotte a été obtenu. Les séances de piscine concernant les élèves de CP, CE1 et CE2 auront lieu les jeudis de 14h00 à 14h45, du 28 mars au 19 juin 2015. Le coût total, séances et transport, est évalué à environ 1815 €.

VIII . N.A.P

Après étude des différentes réponses des parents concernant la mise en place éventuelle d'un périscolaire le mercredi matin, il s'avère que le nombre d'enfants à accueillir est suffisant pour ouvrir ce service.

Il sera mis en place un accueil le midi de 11h30 à 13h30 au local périscolaire. Le repas sera fourni par les parents.

Rappel: La rentrée scolaire des élèves aura lieu le mardi 2 septembre 2014.

Contact

Secrétaire : Marie-Laure BOUVET

Adresse : 1, rue de la Place
60490 Mareuil-la-Motte

Téléphone : 03 44 42 53 07

Mail : mairie.mareuillamotte@wanadoo.fr

Site internet : en cours de mise à jour...

Horaires d'ouverture au public:

lundi et vendredi : 8h à 12h / 13h à 16h

mardi et jeudi : 8h à 12h / 13h à 17h

Permanences des élus:

lundi et vendredi de 18h à 19h

Pendant les congés de Marie-Laure (du 28 juillet au 24 août), le secrétariat sera fermé en dehors des heures de permanences .

Vie associative

Les Galocheux

- Dimanche 10 août : Petite balade conviviale **autour de Mareuil-la-Motte**. Départ à 9h place de la mairie.
- Samedi 30 août : **Sortie "Chauves-souris"**, avec la participation des "Sites naturels de Picardie", du Pays des Sources et des Galocheux. Diaporama suivi de la découverte en milieu naturel des chauves-souris puis spectacle mémoire 1914/1918. Rendez-vous à 20h sur le plateau de Saint-Claude (carrières de Mareuil-la-Motte).
- Dimanche 21 septembre: **Circuit des pierres sacrées**. Entre bocage et secteurs boisés, circuit de 9Kms qui vous transportera dans un monde légendaire et imaginaire. Départ à 9h Eglise de Larbroye.

Contact: Roger PILLOY 03 44 42 67 59 / 06 13 68 05 88 bomy.marieclaire@akeonet.com

Théâtrbum

- Samedi 20 septembre à 20h30 : Représentation théâtrale de la pièce "Bienvenue à bord" à la salle des fêtes de Mareuil-la-Motte. En première partie de soirée, le groupe M67. Adultes : 5 €, enfants (de 5 à 16 ans) : 3 €. Réservations à partir du 1er septembre au 03.44.42.53.07.

Manifestations et cérémonies prochaines

- **1er août 2014: Le tocsin sonnera symboliquement à 16h, en commémoration de l'ordre de mobilisation générale lancé le 1er août 1914.**

Rappels de civilité

Plans d'eau : Les baignades sont interdites dans tous les plans d'eau, qu'ils soient privés ou communaux.

Quads et motos : Des plaintes concernant les nuisances sonores et la vitesse excessive de quads et motos, conduits par des mineurs, ont été formulées par plusieurs administrés.

ATTENTION, PARENTS, VOTRE RESPONSABILITE EST ENGAGEE.

Container à verre : Il est rappelé que les abords du container ne doivent en aucun cas servir de dépôt. **Déposez donc vos verres à l'intérieur de celui-ci !**